



Parrainez
et gagnez

750€

PARRAIN, MARRAINE : Date : ____ / ____ / ____

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : _____ Signature : _____

FILLEUL(E) :

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : _____

www.mtcmaisons.com

règlement parrainage

Article 1 : Fiche parrainage valable jusqu'au 31.12.2023

Article 2 : Pour bénéficier de la prime parrainage, il est indispensable que la fiche de parrainage soit parvenue à la Société M.T.C. avant que la personne dont les coordonnées nous ont été communiquées se soit mise en relation avec notre réseau commercial. Toute personne, qui après coup seulement, viendrait à se porter parrain d'un client déjà en relation avec la Société M.T.C. et, quelles que soient les justifications qu'elle pourrait apporter se verra refuser ladite prime, le cachet de la poste ou la date d'envoi du formulaire en ligne faisant foi.

Article 3 : La prime sera versée par chèque bancaire au début de la construction.

Article 4 : Une même personne ne pourra être recommandée plusieurs fois par un parrain.

Si plusieurs parrains recommandent la même personne, seule la première fiche de parrainage sera prise en compte, le cachet de la poste faisant foi.

MTC ANGERS - 4 rue de la Chambre aux Deniers
Tél. : 02 41 60 49 20

MTC CHOLET - 4 avenue des Cailins
Tél. : 02 41 29 03 04

MTC SAUMUR - 29 Rue Dacier
Tél. : 02 41 40 20 20

MTC ANCENIS - 33 Place de la Résistance
Tél. : 02 40 83 67 06

MTC NANTES - 16 Avenue des Jades
Tél. : 02 40 31 45 75



Parrainez
et gagnez

750€

PARRAIN, MARRAINE : Date : ____ / ____ / ____

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : _____ Signature : _____

FILLEUL(E) :

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : _____

www.mtcmaisons.com

règlement parrainage

Article 1 : Fiche parrainage valable jusqu'au 31.12.2023

Article 2 : Pour bénéficier de la prime parrainage, il est indispensable que la fiche de parrainage soit parvenue à la Société M.T.C. avant que la personne dont les coordonnées nous ont été communiquées se soit mise en relation avec notre réseau commercial. Toute personne, qui après coup seulement, viendrait à se porter parrain d'un client déjà en relation avec la Société M.T.C. et, quelles que soient les justifications qu'elle pourrait apporter se verra refuser ladite prime, le cachet de la poste ou la date d'envoi du formulaire en ligne faisant foi.

Article 3 : La prime sera versée par chèque bancaire au début de la construction.

Article 4 : Une même personne ne pourra être recommandée plusieurs fois par un parrain.

Si plusieurs parrains recommandent la même personne, seule la première fiche de parrainage sera prise en compte, le cachet de la poste faisant foi.

MTC ANGERS - 4 rue de la Chambre aux Deniers
Tél. : 02 41 60 49 20

MTC CHOLET - 4 avenue des Cailins
Tél. : 02 41 29 03 04

MTC SAUMUR - 29 Rue Dacier
Tél. : 02 41 40 20 20

MTC ANCENIS - 33 Place de la Résistance
Tél. : 02 40 83 67 06

MTC NANTES - 16 Avenue des Jades
Tél. : 02 40 31 45 75